

Toffo, le 11 Août 2025

Collectif des conseillers dissidents
de la commune de Toffo.

A
Monsieur le préfet de l'Atlantique

Objet : Motion de défiance

L'INVESTIGATEUR

Face à la gestion solitaire caractérisée par des dysfonctionnements graves et récurrents observés dans la prise d'actes qui ne respectent pas les textes en vigueur notamment le décret n° 2022-321 du 1^{er} juin 2022 fixant le cadre général des règlements intérieurs des conseils communaux d'une part, le manque de transparence et l'abus de pouvoir et d'autorité de la part du Maire, madame Bibiane SOGLO ADAMAZE d'autre part, nous, conseillers communaux soussignés, vous adressons la présente lettre pour exprimer notre perte de confiance au Maire,

Par conséquent, nous vous demandons la convocation d'une session extraordinaire du conseil communal afin de voter une motion de défiance à son encontre.

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre détermination à défendre les intérêts de notre commune.

Ampliation

- Mairie de Toffo

L'INVESTIGATEUR

Liste des signataires de la motion de défiance

16- ALLADORGBELIN

1- ADARPE
Theodore
Conseiller
075211830
2- SEDONOU
Sébastien
3- TOGBO
YVES CA/Sihoué

4/ Assogba A. Françoise
5/ KOULO A. Séjagou
6/ Dannon Dohou VINAI
7/ CA/Damé
LOHOU A. Antoine

8/ CA/TOFFO
9/ Edixte WANMAGBA
10/ AGBANGBATIN Berthelot
11/ Fabrice D. ADJA.
12/ Koutchou TOFFO
13/ SINKIOTA M. Ekokoule
PAM
14/ Koutchou
Bodjo Bernard
KOUTCHINAN
Conseiller